



Versailles, le 26 mars 2021

Compte-rendu

Service environnement / FCMN
Affaire suivie par : Coralie VERDIER
Tél. : 01 30 84 30 79
Mél. : coralie.verdier@yvelines.gouv.fr
Réf :

du comité de pilotage restreint
dématérialisé du site Natura 2000
FR1110025 « Étang de Saint-
Quentin » du 22 au 26 mars 2021

Objet : désignation de la structure porteuse du DOCOB et du président du comité de pilotage

Liste des Participants	Conseil régional d'Île-de-France Conseil départemental des Yvelines Mairie de Trappes Mairie de Montigny-le-Bretonneux Syndicat d'aménagement et de gestion des étangs et rigoles	Syndicat mixte d'étude, d'aménagement et de gestion de la base de plein air et de loisir de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
-------------------------------	---	---

Compte-rendu

Le site Natura 2000 FR1110025 « Étang de Saint-Quentin » a été créé par arrêté ministériel le 23 décembre 2003. Les mandats de structure porteuse du DOCOB et de président du comité de pilotage sont d'une durée de trois ans renouvelable.

La structure porteuse et le président du comité de pilotage sortants, désignés lors du comité de pilotage du 6 février 2018, sont respectivement le syndicat mixte d'étude, d'aménagement et de gestion de la base de plein air et de loisirs de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines et son président monsieur PLUYAUD. Les mandats de la présidence du comité de pilotage et de la structure porteuse arrivant à échéance le 16 mars 2021, un appel à candidature a été lancé par courrier du 12 mars 2021 de la directrice départementale des Territoires des Yvelines, auprès des collectivités territoriales et leurs groupements afin de recueillir leur candidature à ces fonctions. Un comité de pilotage restreint et dématérialisé a par ailleurs été programmé du 22 au 24 mars 2021 pour procéder à ces désignations.

Seuls le syndicat mixte d'étude, d'aménagement et de gestion de la base de plein air et de loisirs de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines et son président, monsieur CACHIN, se sont portés candidats pour les deux fonctions.

La phase de vote par courrier électronique s'est déroulée le 24 mars 2021, de 9h30 à 20 h.

Les collectivités et groupements de collectivités, membres du comité de pilotage restreint, invités à participer au vote, sont ceux figurant ci-dessus dans la liste des participants.

Résultats du vote du 24 mars 2021 :

Candidature pour la présidence : M. CACHIN	Candidature comme structure porteuse : syndicat mixte d'étude, d'aménagement et de gestion de la base de pleine air et de loisirs de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines
Favorable : 1 Défavorable : 0 Abstention : 0	Favorable : 1 Défavorable : 0 Abstention : 0

Avec un votant sur les huit membres composant le comité de pilotage restreint, **le quorum n'a pas été atteint**. Un second vote a donc été organisé, selon les mêmes modalités, le vendredi 26 mars 2021, de 9h30 à 12h. Ce deuxième vote a été réalisé sans obligation de quorum.

Résultats du vote du 26 mars 2021 :

Candidature pour la présidence : M. CACHIN	Candidature comme structure porteuse : syndicat mixte d'étude, d'aménagement et de gestion de la base de pleine air et de loisirs de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines
Favorable : 1 Défavorable : 0 Abstention : 0	Favorable : 1 Défavorable : 0 Abstention : 0

Monsieur CACHIN, président du syndicat mixte d'étude, d'aménagement et de gestion de la base de pleine air et de loisirs de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines, est désigné président du comité de pilotage du site Natura 2000 Etang de Saint-Quentin pour une durée de trois ans à compter du 17 mars 2021.

Le syndicat mixte d'étude, d'aménagement et de gestion de la base de pleine air et de loisir de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines est renouvelé dans ses fonctions de structure porteuse de l'animation du document d'objectif du site pour une durée de trois ans à compter du 17 mars 2021.

La directrice départementale des Territoires,



Isabelle DERVILLE